



# SCIV

Le syndicat

## RÉSOLUTION

Les personnes présentes à la séance d'information du personnel de la petite enfance adoptent les points suivantes :

- Les collaboratrices et collaborateurs des structures d'accueil de la petite enfance veulent une **convention collective de travail** qui règle de manière uniforme les conditions de travail
- Le personnel doit obtenir de **meilleures conditions salariales** afin d'être mieux reconnu et d'avoir une activité plus attractive
- Il faut **plus de personnel** formé pour assurer le suivi des enfants pris en charge
- La pénurie de personnel guette partout, il faut **revaloriser les métiers de la petite enfance** pour valoriser l'image de la profession

Ainsi fait à Riddes le 29 mars 2023